



COMITE DIRECTEUR n° 2 (2020 – 2024)

Procès-verbal du samedi 06 mars 2021

Réunion plénière du 06 mars 2021

Présidence de séance : Guy ANDRE

Présents : Younès ACHOURI, Michel ADIN, Christian BAUDIER, Sébastien BOIE, Elise BUSSAGLIA, Karine COLLIGNON, Hubert DESTENAY, Brahim FOUZARI, Dimitri FUMEL, Jacky GHEZA, Christian GILLES, David GROUD, Olivier LHERMITE, Stéphanie MATHEY, Didier SENECHAL, Willy WATRIN.

Excusés : Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Philippe BELLINET, Magali GOFFETTE.

Assistent : Alexandre BROUTOT (Directeur), Maximilien FRADIN (CTD/PPF), Freddy LEFORT(CTD/DAP).

1. – Accueil du Président

Le Président Guy ANDRE accueille les membres du Comité Directeur pour cette séance de travail et souhaite la bienvenue à Mr. Freddy LEFORT, nouveau CTD / DAP du District des Ardennes en remplacement de Romain OFFROY.

2. - Approbation PV du Comité Directeur N°1

Le Procès-Verbal du Comité Directeur du 09/01/2021 est validé à l'unanimité des membres présents.

3. – Présentation du nouveau CTD DAP, Monsieur Freddy LEFORT

Le samedi 16 janvier 2021, Le Président Mr Guy ANDRE, accompagné de Mme Elise BUSSAGLIA, de Mrs Sébastien BOIE, Brahim FOUZARI, Didier SENECHAL et Patrice GRETHEN (DTR) ont reçus 2 candidats pour le poste de CTD DAP.

A la suite de ces entretiens de très bonnes factures, c'est Mr Freddy LEFORT qui a été retenu.

Freddy LEFORT a officiellement pris ses fonctions de Conseiller Technique Départemental le lundi 1^{er} mars 2021. Nous sommes très heureux de l'accueillir.

Il a été présenté aux clubs via le site et la page Facebook du District.

Ce matin, c'est à son tour de se présenter à l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Après être brièvement revenu sur son joli parcours footballistique et ses motivations, Freddy s'est dit très heureux de rejoindre l'équipe du District, avec une hâte particulière de rencontrer l'ensemble des clubs du territoire.

4. – Validation des Commissions

Les Commissions suivantes sont validées pour la saison 2020 – 2021 :

Pole Activités Sportives

✓ Pratiques Diverses (FUTSAL, + de 40 ans, Loisirs)

Abdel EL MOUADDABE intègre cette Commission.

Pole Administration

✓ Finances

S. BOIE – David GROUD – Olivier LHERMITE

✓ Médicale

D. DARKAOUI ALLAOUI – Patrick CHRETIEN – Pascal DUBOIS – Alain DUMONT – José FERNANDEZ LOBO – Christophe FRANCOIS – Erick MARCHAL – Benoît MEUNIER – Patrick MILLOT – Anne Laure PERNELET – Remi TAYMONT.

✓ Partenariat – Animation – Communication

H. DESTENAY – Olivier LHERMITE – Line TREGAN.

✓ Technique

B. FOUZARI – Karim BOUHAFARA – Louis BRITODACUNHA PEIXOTO – Alain COUTANT – Damien DUFOUR – Nadir HAMPLA – Simon ROBIN – Damien TUCCI.

Pole Arbitrage

✓ Détection, Recrutement et Fidélisation des Arbitres

A. LHERMITE – Florine BLANDIN – Magali GOFFETTE – Harun KUTLU – Régis LEVENT-Olivier LHERMITTE - Emeric PETIAU – Jean-Claude ROYER.

✓ CDA

En tant que Président de la Commission Détection, Recrutement et Fidélisation des Arbitres, Axel LHERMITE intègre cette Commission.

✓ Statut de l'arbitrage

D. FUMEL – Michel ADIN – Daniel LIEGEOIS – Joël PARIS – Patrick ROUSSEAU – Laurent LAMBERT – Alexandre-Benoit COIBION.

Pole développement des Pratiques

✓ Labellisation

Jean-Pierre BOIZARD intègre cette Commission.

✓ Foot Animation + Réduit (U6 à U13)

C. GILLES – Jean-Pol CUNIN – Eymeric LE BRECK – Stéphanie MATHEY – Francis POTIER – David ROUSSEAU – Willy WATRIN.

+ Membres volontaires : Gautier ADAMS, Raoul BEAUCHER, Ghislain BRIQUET, Damien CHRISTOPHE, Karine COLLIGNON, Laurence LORIETTE, Philippe MARCHAND, Myriam PEIGNIE, Eddy PILLER, Séverine PILLON, Fabien SIMON, Jérôme SIMON, Renaud TESSARI, Claude VASSON.

✓ Féminisation

E. BUSSAGLIA – Jean-Michel BELLONI – Nicolas COTTARD – Karine COLLIGNON – Ludivine DUFRESNE – Cédric MARCHAND – Stéphanie MATHEY – Cédric PILLON – Séverine PILLON – Annie SIMON.

✓ **Foot en milieu scolaire**

E. BUSSAGLIA – Raoul BEAUCHER – Manuel HUREAUX – Willy WATRIN.

Pole Réglementation

✓ **Appel**

P. BELLIER – David GROUD – Daniel BAUDET – Alain COUTANT – David FREROT – Yoann GERMAIN – Manuel RAMALHETE.

✓ **Discipline**

C. BAUDIER – Younès ACHOURI – Gilles BENDYNA – Claude DE BARQUIN – José LIMA – Thiery SCHMITT – Thierry VARLET.

Les membres de la Commission de Discipline et de la Commission d'Appel sont nommés pour la durée du mandat (2020-2024).

5. – Nomination d'un instructeur pour la discipline

Les personnes en charge d'instruire les dossiers disciplinaires, nommées « l'instructeur », sont désignées par le Comité Directeur.

L'instructeur peut être une personne physique agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait, ou un salarié de l'instance dont dépend l'organe disciplinaire de première instance. La durée de son mandat est identique à celle du mandat du Comité Directeur du District. Il expire au plus tard à la fin de la saison sportive au cours de laquelle les organes dirigeants sont renouvelés conformément à l'article 3.3.2.2 L'instructeur de l'annexe 2 des RG de la FFF.

Le dernier instructeur en date est M. Alexandre BROUTOT, salarié du District 08. Alexandre étant licencié au club de l'AS VILLE SUR LUMES, il est vivement souhaitable qu'une deuxième personne puisse remplir cette mission statutaire afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

Il est proposé à M. Willy WATRIN (membre du Comité Directeur) de remplir cette fonction. Les deux instructeurs proposés ci-dessus sont validés à l'unanimité des membres présents.

6. – Validation des Observateurs d'arbitres

Pour les arbitres de District, la liste des observateurs et la réglementation sont approuvées, respectivement par le Comité Directeur de District, sur proposition de la Commission de l'Arbitrage concernée en application de l'Article 22 du Statut de l'Arbitrage.

Tous les observateurs ont une obligation de formation à la fonction d'observateur.

Sur proposition de la CDA 08, le Comité Directeur valide à l'unanimité la liste d'observateurs ci-dessous :

ADIN Michel, CARTISANO Jacky, COPIN Avriel, COUTANT Alain, DEMAREZ Jean-Jacques, DJOUDI Aurélie, DUPONT Fabrice, EL MOUADDABLE Abdel, EVRARD Martial, GOSSET Raphaël, GRAVIER Damien, GUERRIER Jean-Marc, LIEGEOIS Daniel, PARIS Joël, ROYER Jean-Claude, SCHMITT Thiery.

7. – Trophée des Ardennes : Coupe Roger MARCHE

Lors de l'Assemblée Générale du District en date du 11 juin 1994 qui s'est tenue au Cinéma Les Tourelles à Vouziers, le Président Robert FAUCONNIER dans son allocution déclarait : « *La Coupe Roger MARCHE des Ardennes qui mise en compétition pour la 1^{ère} fois en 1945, et remportée par le club de l'Olympique de Charleville a changé de nom cette saison.*

C'est un hommage, une reconnaissance envers un footballeur ardennais pur et dur, puisqu'il est né à Mohon. Il n'a connu que trois clubs amateurs : Villers Semeuse, Mohon et Charleville et deux clubs professionnels : le Grand Reims et le Racing Club de Paris. Cette Coupe porte désormais le nom de Roger MARCHE, l'ardennais aux 63 sélections en équipe nationale, longtemps recordman et ancien capitaine de l'équipe de France. Lui aussi, le sanglier des Ardennes qui a fait notre admiration par le passé, méritait bien cet honneur. »

Il y a un an et demi de ça, les membres de l'ancien Comité Directeur avaient pris la décision suivante :

« Le Comité Directeur valide le règlement de la Coupe des Ardennes Seniors, dont le 1er tour se déroulera le dimanche 25 août 2019.

En outre, il est décidé à l'unanimité de renommer cette coupe. Le but étant de trouver un partenaire pour cette coupe.

En attendant de trouver ce sponsor, celle-ci se nommera « Coupe des Ardennes ».

Pour toutes les raisons évoquées en amont, le Président Guy ANDRE propose de révoquer la décision du point n°4 de ce Comité Directeur en date du 24 juillet 2019

Il n'est pas incompatible de conserver le nom d'une personnalité reconnue et lier un naming intelligent.

Les membres présents ayant validé à l'unanimité cette résolution, elle sera soumise à l'accord de la famille MARCHE afin que cette compétition puisse reprendre le nom de Roger MARCHE.

8. – Procédure du tirage des Trophées des Ardennes

Lors de l'AG du 08 juin 2013 à Nouzonville, le vœu n°4 proposait une procédure de tirage à compter des 8èmes de finale.

Autrement dit, faire l'ensemble du tirage des coupes 08 selon la formule « tableau » en invitant l'ensemble des clubs qualifiés pour un tirage à partir des 8èmes de finale jusqu'à la finale.

Le but étant d'éviter de déplacer les clubs plusieurs fois le soir pour les qualifiés, de permettre d'être plus réactifs par rapport aux clubs à jour dans leur calendrier et d'enlever des déplacements supplémentaires aux membres de commissions.

Tout cela dans une grande transparence en respectant le règlement de la compétition.

Pour rappel, ce vœu avait été adopté à la majorité des clubs présents (1 contre) et appliqué à partir de la saison 2013 – 2014.

Depuis son adoption, il n'y a eu aucune autre proposition.

A cet effet, cette règle sera de nouveau appliquée à partir de la saison prochaine 2020-2021.

9. – Convention UNSS District

Fraichement nommé Directeur Départemental de l'UNSS 08, M. Manuel HUREAUX s'est rapproché du District 08 au sujet d'une Convention entre l'UNSS, l'Inspection Académique et le District des Ardennes de Football.

Bien qu'existant depuis plusieurs années, il semble important de la remettre au goût du jour afin que chaque entité puisse s'y retrouver.

L'idée principale étant que ces 3 instances contribuent à l'engouement de la pratique du football chez les jeunes collégien(ne)s et lycéen(ne)s afin qu'ils et elles puissent pratiquer une activité sportive régulière.

Parallèlement, l'objectif pour le District sera de pouvoir récupérer des licencié(e)s pour nos clubs, même si certains et certaines sont déjà licencié(e)s.

Enfin, il sera intéressant d'utiliser ce levier pour poursuivre la promotion du Futsal et de la pratique féminine, pour former de nouveau arbitre jeune, ainsi que des éducateurs.

Sans oublier l'aspect performance en accompagnant les Sections Sportives Football 08 dans le développement des meilleur(e)s joueurs et joueuses du département.

10. – Information sur le Comité Directeur LGEF en date du 02/03/2021

Le Président a assisté au Comité Directeur de la LGEF en date du 02 mars, ce CD ayant lieu après un échange avec l'équipe de Noël LE GRAËT.
L'ordre du jour du CD appelait sur 2 points intéressants le District 08.

1^{er} point : proposition de souscrire un PGE (Prêt Garanti par l'Etat) d'1 million d'Euros après un prêt de 500 000€ souscrit en mai 2020.

2^{ème} point : Le Bâtiment de Reims :
ayant besoin de liquidité, il est proposé 3 scénarios de vente
Un projet global doit être présenté pour que le Comité Directeur puisse se prononcer.

Il est rappelé l'engagement du CD du 24.04.2019 : *Sur proposition du bureau, le comité directeur valide (17 voix pour et 3 abstentions) l'idée de vendre le bâtiment de Reims sous réserve de trouver des locaux de remplacement dans l'agglomération rémoise adaptés pour les salariés et les commissions.*

11. – Point COVID 19

Nous déplorons une absence totale de visibilité, nous nous dirigeons un peu plus chaque jour vers une saison blanche.

Malgré cela, nous espérons une autorisation de reprises courant avril/mai afin de pouvoir organiser des rencontres, des tournois, et retrouver le plaisir de jouer. Le plaisir de recevoir du public, d'ouvrir les buvettes, de reprendre l'essence même du football.

Même si rien n'est moins sûr, sachez que nous travaillons à cela, afin d'être prêt dès que le feu sera au vert.

En attendant, nombreux sont les clubs qui ont reçu un appel de Bettina ROLO, Secrétaire du District. Par cet intermédiaire, nous souhaitons avant toutes choses prendre des nouvelles, avant de savoir si les clubs maintiennent une activité ou non.

Bien qu'il n'y ait pas de compétitions, malgré les restrictions imposées par l'Etat et le Ministère des Sports et l'interdiction des rencontres et oppositions à l'entraînement, il est primordial que les clubs puissent tenter de maintenir une activité pour leurs licenciés.

Certains ont des craintes, des peurs, vis-à-vis de ce fichu virus.

C'est donc à nous District, de les rassurer, d'être à l'écoute et/ou de venir à la rencontre afin d'aider, de guider, et de proposer des séances adaptées par exemple.

D'ici la fin du mois de mars, l'équipe technique et administrative du District se sera déplacée dans pas moins de 15 clubs.

Les salarié(e)s souhaiteraient faire plus, mais compte tenu des restrictions, ils ne peuvent intervenir que les mercredis et les samedis.

Les membres du Comité Directeur sont également pressés de venir à votre rencontre.

Néanmoins, nous devons continuer d'être prudent, et nous préférons attendre encore quelques semaines afin de vous rendre visite.

12. – Point finances

Comme explicité dans le courrier du Président transmis aux clubs 08 en date du 10 février 2021, le Comité Directeur a pleinement conscience des difficultés que peuvent rencontrer les clubs du fait de l'arrêt des compétitions depuis le 28 octobre 2020.

Le District compte actuellement 104 clubs en activité. Le but est que ces 104 clubs puissent repartir pour la saison 2021-2022.

Suite à la prise de fonction de M. Guy ANDRE, un audit financier a été demandé auprès de la FFF. Il en résulte que les finances du District sont saines et nous pouvons saluer le bon travail des Comités Directeurs précédents.

Outre le fait qu'il faille assurer la situation de nos salariés, nous avons le devoir de redistribuer pour que les clubs puissent reprendre du mieux que possible après ces deux saisons si spéciales.

Ainsi, au même titre que la saison dernière, le Comité Directeur souhaite soutenir ses clubs et réfléchi actuellement au meilleur moyen de mettre en place ces aides financières. Cette aide sera subordonnée au réengagement pour la saison prochaine.

Le plan vous sera prochainement proposé, le Comité Directeur a validé à l'unanimité des membres présents le fait de proposer une aide sur dossier demandé par les clubs le souhaitant, et est en cours de confection de cette demande destinée aux clubs.

Pour rappel, à ce jour le District est intervenu à hauteur de 42 000€ pour ses clubs suite à l'arrêt de la saison 2019/2020 au 16 mars 2020.

13. – Divers

- Gestion des réseaux sociaux

Ils représentent un enjeu majeur et évoluent continuellement.

Même si la communication officielle du District se fait par l'intermédiaire du site internet, de la messagerie officielle des clubs ainsi que sur Footclubs, notre page Facebook est devenue avec les années un relais de communication très important à ne pas négliger.

Avec près de 4 000 abonnés(e)s, nous sommes en constante progression, et cela grâce à toutes celles et ceux qui nous suivent.

Afin de poursuivre cet élan mais aussi et surtout d'avoir une véritable stratégie de communication, Alexandre BROUTOT en aura dorénavant la charge.

Fort du succès de notre page Facebook, nous souhaitons étendre cette communication et améliorer encore notre visibilité.

C'est en ce sens que nous avons décidé la création d'un compte Instagram.

A cet effet, nous souhaitons élargir notre cible d'abonné(e)s, toucher un autre public, et publier des contenus différents.

Ce compte sera géré par Benoit CHAPPE et va être lancé très prochainement.

- Futures publications

Après avoir défini le cadre de la gestion de nos différents supports de communication sur les réseaux sociaux, nous pouvons d'ores et déjà vous dire que nous souhaitons mettre les clubs et leurs licencié(e)s à l'honneur et en avant, notamment par le biais de reportage, d'interview, et de portrait.

Prochainement, certains membres du Comité Directeur et les salariés du District seront également mis en avant afin de les faire connaître davantage aux clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 h 00.

Guy ANDRE, président

Alexandre BROUTOT, secrétaire de séance

